



# ASH...bilan d'étape...



> **LE 10 JUIN, LE PRÉSIDENT SE DEVAIT DE FAIRE DES ANNONCES FORTES après la manifestation d'ampleur organisée le 29 mars par le collectif « Ni pauvres, ni soumis.. ». Il a parlé d'éducation, d'emploi et d'accessibilité... Pour autant, les annonces ne sont pas à la hauteur des besoins...ou reprennent des annonces antérieures...**

Ces « *annonces* » ont amené les 6 organisations syndicales présentes (CFDT, CFE-CGC, CFTC, CGT, FSU et UNSA) à faire une déclaration commune sur l'emploi, sur la scolarisation des jeunes et l'importance à accorder à **l'information - à la formation - à l'accompagnement et - au développement du partenariat...**

## Mesures de rentrée

Xavier Darcos a annoncé « 10 000 élèves supplémentaires accueillis en milieu ordinaire » et « 200 UPI supplémentaires » à la rentrée... La France compte actuellement 1239 UPI. L'objectif est de porter leur nombre total à 2000 en 2010... **Sans commentaires...**

## Les RASED

Alors que le ministre affiche, en vitrine, la prise en charge des élèves en difficulté dans l'École, il fait en même temps l'impasse sur la situation actuelle et le devenir des RASED...faisant ainsi l'économie de parler des sujets qui fâchent c'est-à-dire des **moyens**, mot qui semble devenir TABOU au Ministère de l'Éducation Nationale sauf quand il s'agit de les rationaliser...voire de les supprimer !

Dans ce contexte de restrictions budgétaires, la perspective de redéfinir les contours des missions actuelles et les champs d'intervention des 14 000 postes RASED inquiète à juste titre les enseignants spécialisés mais plus largement tous les enseignants ainsi que les parents d'élèves : **quelle réponse à une préoccupation si largement partagée ??? Aucune pour l'instant... Le Ministre devra s'en expliquer auprès de toute la communauté éducative mais aussi auprès des citoyens...**

## Les établissements médico-sociaux

Interpellé régulièrement par le SE-UNSA, à propos de la mise en place des 108 heures et de l'aide personnalisée, le Ministre balaie d'un revers de main la question : ces établissements ne sont pas concernés puisque intervenant dans le domaine du handicap...

N'en demeure pas moins que depuis des semaines, les collègues de ces établissements s'interrogent sur leurs Obligations Réglementaires de Service et sur le fonctionnement de leurs établissements...

Peut-on **balayer ainsi d'un revers de main, la nécessité pour les collègues exerçant en établissement spécialisé de dégager, dans l'emploi du temps hebdomadaire des moments de concertation et d'échanges entre professionnels... N'auront-ils jamais droit aux réunions d'équipe pédagogique... aux animations pédagogiques et à la formation ???**

**Pour les enseignants exerçant en IME, le SE-UNSA a exigé un service de 24h auprès des élèves et 3h de coordination et de synthèse !!!**

Depuis ce printemps 2 textes sont en latence : le projet d'arrêté sur les Unités d'Enseignement et une circulaire sur la coopération entre le milieu scolaire et le secteur médico-social...On nous annonce également une réécriture des annexes XXIV (loi de 2005 oblige...).

**Sur tous ces points, le SE-UNSA intervient sans cesse, demande des clarifications ou s'oppose par**

**rapport au manque de précisions ou à l'absence des moyens prévus... Nous aurions souhaité aussi des réponses avant les départs en vacances (exemple pour les collègues de CLIS...). Serons-nous entendus ???**

## Les formations spécialisées

On constate, une fois de plus, une diminution du nombre de candidats admis à suivre les formations (DDEEAS, CAPA-SH...). Cette diminution, inquiétante dans le contexte actuel, interroge également sur le pilotage et l'orientation de la SEGPA, puisque de nouveaux textes réglementaires seraient en cours d'élaboration...

En cohérence avec l'application de la loi du 11 février 2005, le SE-UNSA réaffirme l'importance de la reconnaissance du DDEEAS relative à la qualification des personnels en charge de la direction d'établissements ou services médico-sociaux ; notamment dans le cadre de la complémentarité nécessaire entre l'Éducation Nationale et le secteur médico-social...

*Pour en terminer, citons simplement la conclusion de la déclaration du SE-UNSA à la CAPN du 27 mai 2008 : « ...Le SE-UNSA réclame un véritable travail de concertation sur tous les points que nous venons d'évoquer... mais aussi sur le devenir des dispositifs et des personnels ainsi que sur la politique de l'ASH dans le 1er degré et sa liaison avec le 2nd degré... ».*

Richard Hanocq  
Secrétaire départemental « ASH »